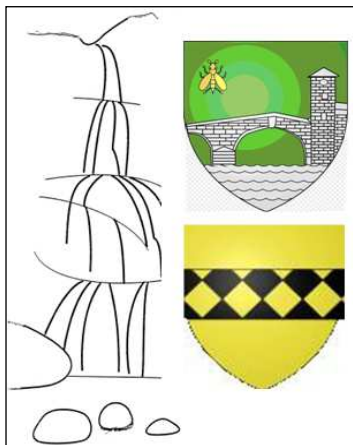


Le grand Montvertipontain n° 6

Pont de Montvert Sud Mont Lozère



Le conseil municipal

Alain Jaffard
Jean-Pierre Allier
Jean-Paul Velay
François Folcher
Dominique Molines
Michel Riou
Stéphan Maurin
Yves Commandré
Frédéric Folcher
Gilbert Roure
Matthias Cornevaux
Laurent Arbousset
François Begon
Catherine Blaclard
Patrick Brun
Michèle Buisson
Gilles Chabaliér
Paul Commandré
Albert Douchy
Christelle Folcher
Gilly Mc Hugo
Yves Elie Laurent
Marie Lion
Thierry Mazoyer
Daniel Molines
Yves Servièrre
Françoise Thys



LE MOT DU MAIRE

L'arrivée d'une nouvelle année est toujours l'occasion de faire une rétrospective de l'action de l'équipe municipale, des réalisations et projets conduits et de ceux qui sont en perspective.

Fidèle à la tradition des terres cévenoles, nous avons accueilli, grâce à l'appui d'un collectif efficient, deux familles de migrants. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune. Je voudrais adresser un grand merci à toutes nos associations pour leur action dans l'animation de la vie culturelle, sociale et sportive de notre commune.

En matière d'équipements, nous avons en 2018, conduit à terme **l'aménagement du stade** de football qui accueille aujourd'hui les matchs des équipes Football Sud Lozère engagées dans le championnat interdépartemental et les équipes de jeunes. Il a été inauguré en octobre, le **plateau multisports** à la Moline (ancien tennis) qui est très apprécié par les jeunes (et les moins jeunes) de la commune ainsi que par les touristes. Nous l'inaugurerons au printemps. Le **réseau d'eau non potable** prévu pour alimenter les pâtures à Runes réalisé par l'entreprise Beau. La baignade, sous le grand pont, a été équipée d'un ponton et connaît toujours un beau succès grâce à notre surveillante de baignade. Le programme de voirie a été réalisé par l'entreprise Germain (un mur à Racoules et à Felgerolles, la rue de la Moline en enrobé, goudronnage sur les routes de Villeneuve, Montjoie et le Masmin, ...).

Nous avons par ailleurs engagé la construction des bureaux et vestiaires des garages communaux à l'Estournal répondant ainsi aux exigences réglementaires en matière d'hygiène et sécurité du travail et l'acquisition, en remplacement d'un engin en fin de vie, d'un tracteur de déneigement équipé d'une étrave papillon et d'une turbo fraise pour remplacer la turbine de la Brousse. La Communauté de communes a lancé l'aménagement du presbytère de Fraissinet, réalisé à plus de 80%. Sur nos routes départementales, de nombreux travaux ont été conduits par le département : sur la RD 35 (de part et d'autre de Fraissinet) et sur la RD 20 vers Finiels. Ces travaux vont se poursuivre au printemps sur la RD 35 entre Runes et Fraissinet et sur la RD 20. Les travaux d'installation du très haut débit sont bien avancés.

L'année 2019 doit être celle de l'engagement de deux grands projets structurants pour notre commune : le projet de la maison du territoire sur le terrain de l'ancienne poste sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes et l'aménagement du quai dont la conception sera conduite dans le cadre d'un concours d'architecture et d'une concertation publique.

Le conseil municipal projette également pour l'année à venir la réfection de la toiture de l'école, une première tranche de modernisation de l'aménagement du camping (entrée et un des 2 blocs sanitaires), les travaux d'enfouissement des réseaux « secs » et de réalisation d'un réseau d'eaux usées à la Brousse, des travaux d'aménagement de l'espace public à Masméjean et des installations municipales à St Maurice.

Nous aurons l'opportunité de vous exposer cela plus en détail, de débattre de ces projets et de la vie de notre commune lors de la **cérémonie de vœux du conseil municipal**

le **Samedi 19 janvier 2019 à 17h à la Maison du Mont-Lozère.**

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom, je vous souhaite une très bonne année 2019.

Secrétariat Mairie Pont de Montvert - Tous les matins 9h-12h, Tél 04 34 09 06 10 - accueil@mairiepontdemontvert.fr
Secrétariat Mairie Fraissinet de Lozère - Vendredi 10h- 12h, Tél.04 66 45 88 39 mairie.fraissinetdelozere@laposte.net

Office de Tourisme 04 66 45 81 94- Centre de Soins Infirmiers 04 66 16 48 20, Dr Leroy : 04 66 45 95 71
Maison des Services Au Public 04 34 09 06 14

Maison du Territoire :

Nous vous avons précédemment évoqué (N° 2 du Grand Montvertipontain) les craintes que nous avons quant à la pérennité de la présence du musée du Mont Lozère et la réflexion engagée à ce sujet. L'étude engagée par la commune du Pont de Montvert et le Parc National des Cévennes, étude menée en collaboration avec le Département, l'entente Interdépartementale Causses Cévennes et notre collectivité, avec l'appui du CDT, de l'office de Tourisme « Des Cévennes au Mont Lozère », avait conduit à la proposition de trois scénarios d'évolution de l'actuelle Maison du Mont Lozère.

Quelle est la situation un an après ?

C'est la solution de construction d'un nouveau bâtiment sur le site de l'ancienne Poste, destiné à accueillir le Musée du Parc National des Cévennes, un pôle « Haut Lieu de l'agropastoralisme » du bien UNESCO et les locaux de notre office de tourisme, qui a été retenue, le bâtiment actuel devenant à terme entièrement communal. Notre communauté de communes a accepté d'en être le Maître d'Ouvrage et a pris d'ores et déjà la décision d'engager un Maître d'œuvre. Une consultation (dont le cahier des charges est en cours d'élaboration) va être lancée début 2019, afin de désigner une équipe pour la conception de ce projet. Le Parc National et les services du Patrimoine du Conseil Départemental, en lien avec la DRAC, travaillent actuellement au « conditionnement » des collections du Musée pour ce déménagement et la mise en place d'une nouvelle scénographie.

Le plan prévisionnel de financement, avec un appui financier prévu à hauteur de 80% du coût HT est en cours de montage et sollicite les concours de : L'Etat : DETR et/ou Contrat de ruralité, la Région Occitanie dans le double cadre du GSO et du Contrat Centre Bourgs, Le Conseil Départemental de la Lozère.

Nous bénéficions dans la conduite de ce projet d'un très fort soutien et appui technique en matière d'ingénierie financière et administrative de la part des services départementaux.

L'année 2019 sera une année charnière pour ce projet vital pour notre territoire : finalisation du plan de financement, conception du projet pour un dépôt de permis de construire et le lancement des consultations d'entreprises en fin d'année. Un point particulier à souligner pour ce projet. Le « Site Patrimonial Remarquable » classe le bâtiment de la poste en « *Edifice intéressant du point de vue du contexte urbain pouvant être amélioré mais non démoli* », classement qui rend difficile voire impossible la construction d'un nouveau bâtiment plus grand, plus fonctionnel et à nos yeux d'une plus grande qualité architecturale.

Le Conseil Municipal a donc décidé d'engager une modification du règlement de ce document SPR, modification sur laquelle la population et toute autre

personne intéressée pourra s'exprimer lors de nos réunions publiques et dans le cadre d'une enquête publique à venir. Ce projet sera un formidable atout d'attractivité et de promotion de notre territoire cévenol et de par sa situation au cœur du village, en prolongement du quai, un atout pour la dynamisation de notre bourg. La Communauté de communes et la commune mettent tout en œuvre pour être en mesure de réaliser les travaux en 2020.

Aménagement d'un réseau d'eau non potable à Runes pour l'abreuvement du bétail

Ce projet qui, avec la fusion des Régions, avait été retardé de plus de 2 ans, consiste, à partir d'un ancien captage de Runes, déclassé par l'Agence Régionale de Santé (pour la consommation humaine) situé à 300 m au nord du village, à réaliser un réseau de 1 600 m pour alimenter les pâtures du côté de la cascade, pour les 3 agriculteurs (Patrick Pantel, Gérard Meyrueis et Christian Plagnes). Ce projet a reçu un avis favorable des services de la Police de l'eau et un accord de tous les propriétaires traversés. L'entreprise Beau, adjudicataire, devait réaliser ces travaux au début 2018 mais les conditions atmosphériques (pluies et neige jusqu'au printemps), nous ont imposé de décaler ces travaux. Ils ont été réalisés début octobre à la satisfaction de tous les habitants. Ces travaux (30 000€ TTC) bénéficient d'une subvention de la Région Occitanie de 7 672.50€ et du Département de la Lozère de 7 672€.

Ordures ménagères, déchetterie, Points tri : ATTENTION



Des conteneurs d'ordures ménagères sont disponibles dans tous les villages pour les ordures ménagères traditionnelles **préalablement stockées dans des sacs fermés**. Pour les vêtements (à Bellevue), papiers, boîtes plastiques ou métalliques et verres, **des points tri** sont mis en place au Fageas (arrivée de la voie communale de la Brousse entre Fraissinet et le Pont de Montvert), à l'entrée du Pré du Moulin à Bellevue, au-dessus du parking du

temple au Pont de Montvert et à Saint Maurice de Ventalon. **Pour les autres déchets (cartons, piles, batteries, encombrants, vieilles boiseries, métaux, ...), ces déchets doivent être amenés à la déchetterie du Pont de Montvert, quartier de l'Estournal** derrière l'école, le mercredi matin ou le samedi matin.

Communication, information

Nous sommes amenés, de plus en plus souvent, à vous avertir de travaux ou d'informations urgentes. Aussi, il faut mettre à jour et compléter notre fichier d'adresses électroniques. Alors transmettez nous vos emails ou vos modifications de messagerie à accueil@mairiepontdemontvert.fr

Sur notre communauté de communes,

on avance pour développer notre territoire !

La communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère regroupe les Vallées Cévenoles (vallée française, vallée longue et Calbertois) et le Mont Lozère. Elle essaie peu à peu de construire son projet de territoire autour de la création d'entreprises, d'emplois et l'accueil de nouvelles populations. Des réunions importantes ont eu lieu pour une meilleure couverture et une adaptation de nos crèches sur tout le territoire avec un partage plus équitable des charges de fonctionnement.

Nous avons décidé d'appuyer le projet communal de rénovation du Village de Vacances de St Roman de Tousques (commune de Moissac) et le projet de création d'un lieu de vente (physique et par internet) des produits issus de notre territoire sur ce même village (dans l'ancienne coutellerie).

La Zone d'Aménagement Economique de St Julien des Points que nous voulons créer comprend un pôle agroalimentaire et deux autres lots. Les financeurs qui se sont engagés sur ce projet de 2 456 000€ sont : Ministère de l'écologie 660 000€, l'Etat (DETR) 604 000€, Région 344 000€ et Département 65 000€. Les entreprises du pôle agroalimentaire, la SAS Tanane-Serron (Abel Tanane - Transformation carnée et venaison), l'atelier Castane (Transformation châtaignes - président : Serge Bruguiere), la brasserie PBC (M et Mme Ferchat), l'atelier volailles (Cédric Cuenca), se sont engagés à payer un loyer correspondant au remboursement de l'emprunt sur la part pôle agroalimentaire, à la communauté de communes. Pour les 2 autres lots de la zone, l'atelier MTE (métallier en plein développement) a déjà postulé sur un des deux lots.

Tous les lots de de la ZAE de Masméjan sont vendus (lot 1 à la costumière Louise Bordes, lot 2 au graphiste Julie Mercey, lot 3 à la Société Art de Vie (M. et Mme Bonnet), lot 4 à M. Locatelli (vins et spiritueux), lot 5 à M. et Me Muller (non artisanal) et lot 6 à M. et Mme Arbousset – Pantel (Gestion du Village de vacances). Sur la ZAE de St Privat de Vallongue, 2 nouveaux lots sont vendus.

Le projet de Maison du territoire (1 700 000€) avec Office du Tourisme – Musée du Parc des Cévennes et Haut lieu du Pastoralisme UNESCO dans l'ancienne poste au Pont de Montvert est en cours de finalisation financière. Les travaux du lieu de vie Les Menhirs de Stevenson sur le presbytère de Fraissinet de Lozère sont bien avancés (80%). Les 2 ateliers poterie et brasserie sont en cours de construction (40%) sur Saint Fréal de Ventalon (photos)



Les 2 Communautés de Communes du Sud Lozère portent ensemble le Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR) Sud Lozère (Présidente : Flore Thérond de Quézac, et Vice-Président : Jean-Pierre Allier) qui gère les fonds LEADER (soutien aux porteurs de projets publics, privés et associatifs), les dossiers sur l'Approche Territoriale Intégrée (ATI – soutien aux projets sur la transition écologique), l'accueil des nouvelles populations, le contrat de Ruralité avec l'Etat et le contrat avec la Région Occitanie .

Ce PETR vient de mettre en place 2 initiatives très intéressantes :

- Un colloque « Y a du génie dans le désert » qui a rassemblé plus de 120 personnes de Lozère mais aussi de toute la France. Aidé par Sol et Civilisation, nous avons pu partager les projets les plus novateurs de notre territoire mais aussi des initiatives intéressantes dans le Mené en Bretagne, autour de Figeac (Lot) ou sur le Parc des Grands Causses en Aveyron.
- Une session d'accueil qui a rassemblé 11 porteurs de projets qui souhaitent s'installer chez nous dans le tourisme, dans l'agriculture, ...

Grace à l'aide de Celine Husson, des réflexions sont menées avec les villages Centres Bourgs. Un travail important a été fait sur Ste Croix, Vialas, St Etienne et le Pont de Montvert, qui vont pouvoir contractualiser avec la Région sur des financements bonifiés (contrat Centre Bourg). Ce travail se fait en partenariat avec le PETR, le CAUE, le Parc des Cévennes, les services de l'État et du Département, mais aussi avec des consultations de la population (débat et concours d'architecture à Vialas et bientôt au Pont de Montvert sur l'aménagement du quai).

PASSE MONTAGNE

Pourquoi Passe Montagne ?

Parce que le foyer rural à sa création en 2001 était sur Fraissinet et la Brousse et 2 années plus tard sa reprise et son élargissement se sont faits sur 2 autres communes (Le Pont de Montvert et St Maurice), il fallait que la culture passe un col, une montagne...

Passe Montagne activités régulières :

Saison 2018 / 2019

Taïchi avec Chantal à la Maison du Mont Lozère le lundi soir

Vannerie au Foyer Logement

Cette saison 2018 / 2019 pour le Jeune Public

2 stages ont eu lieu à la Toussaint

STAGE Théâtre enfants de 4 à 8 ans

1ère semaine des vacances de Toussaint du 22 au 26 octobre 2018 - 8 participants

STAGE Cirque enfants tout âge sur 4 jours

Intervenante : Clémence

1 stage aura lieu à Pâques

STAGE Théâtre enfants de 8 à 12 ans

1ère semaine des vacances de Pâques du 22 au 26 avril

12 participants maxi, 60€/semaine

Contacts : intervenante Juliette Bérard, 06 17 66 12 29

Référ. : Marie Lion : 06 60 67 62 93.

Des spectacles jeune public

au Pont ou en covoiturage

- Dimanche 13 janvier 2019 à 17h (Maison Mt Lozère)
Cirque dès 8 ans - Tout Public :

"LE CIRQUE PIETRE" par Julien Candy de la Cie le Faux Populaire - Organisé par Passe Montagne, Scènes Croisées et la Com Com.

Damien Gory a fait un atelier à l'école le 11 décembre. Magali et Christiane en proposeront un autre le samedi 12 janvier à 14H30, à la bibliothèque avec les amis du livre.

- Mardi 19 mars à 18h à la Maison du Temps libre à Vialas Marionette **"PLOC par Théâtre pour 2 mains"** Tout Public dès 3 ans - Bus depuis le Pont et scolaire possible le matin - **organisé par Vivre à Vialas**, Scènes Croisées et la Com Com (**appui Passe Montagne**)

Mercredi 3 avril à 17h30 au Collet.

- Dimanche 7 avril à 16h30 à Florac : théâtre de matière (le papier) **"SOUS la NEIGE"** par La Cie des Bestioles ; dès 6 mois - Covoiturage depuis le Pont et scolaire avec l'école à Florac - **organisé par Le Collet et la Genette, Scènes Croisées et la Com Com avec l'appui de Passe Montagne.**

Les spectacles pour tout le monde

Qui ont eu lieu :

Le vendredi 19 octobre à la Case bois d'Annah et Philibert à Fraissinet **"A TABLE"** de la compagnie

Damien Bricotoux (textes joués à 2 acteurs sur le vin et la bouffe).

Dimanche 18 novembre à 16h30 à la Maison Mt Lozère LECTURE MUSICALE **"LONGUE HALEINE"** par **MAGYD CHERFI** (ex Zebda) accompagné par un musicien à l'occasion de la sortie de son autobiographie : **"Ma part de Gaulois"**. Organisé par la bibliothèque avec l'appui de Passe Montagne.



Qui auront lieu :

Dimanche 13 janvier à 17h à Maison Mt Lozère **"LE CIRQUE PIETRE"** par **Julien Candy** de la Cie le Faux Populaire. Dès 8 ans. Pot offert à l'issue : avec vos desserts ! PAF 12/9/6€ - Organisé par Passe Montagne, Scènes Croisées et la Com Com.

Mercredi 29 février à 19H à **L'Auberge des Cévennes** **"UN PONT entre 2 MONDES"** par **Cahina Bari**
Soupe offerte à l'issue : avec vos desserts ! - PAF 6/8 €
Organisé par Passe Montagne et la Fédération des Foyers Ruraux.

Samedi 23 mars 2019 à 20h30 à Maison du Mt Lozère
CONCERT **"ETHIODA"** Superbe sextet Montpelliérain d'Afrobeat et Ethiojazz- PAF 12/9/6€ - Organisé par Passe Montagne, Scènes Croisées et la Com Com.

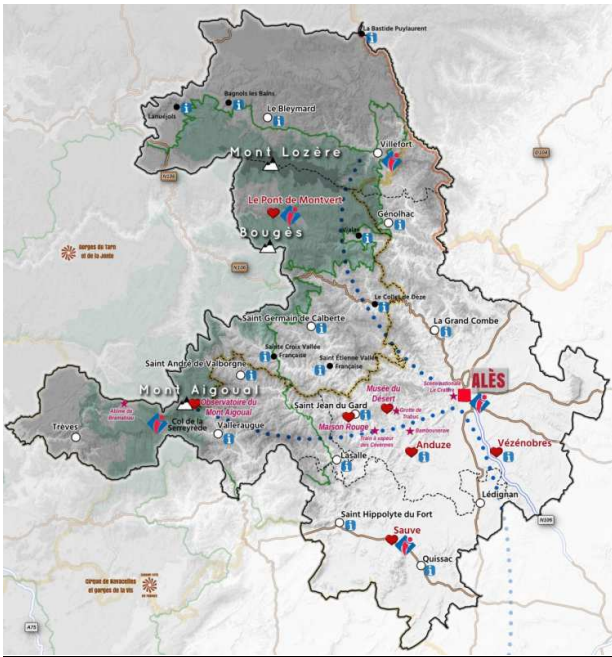
Les aides sociales de la commune

Au niveau social, à la fusion de nos 3 communes, nous avons décidé de ne pas garder le Comité Communal d'Action Sociale (CCAS). Pour autant, nous n'avons pas arrêté les aides sociales antérieures qui sont fixées par une commission sociale composée d'élus mais aussi ouverte aux habitants volontaires. C'est le budget communal qui contribue directement à l'action sociale communale :

- Distribution à nos anciens de plus de 70 ans d'un coffret pour Noël, réalisé par l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) La Cézarenque de Concoules.
- Octroi d'une bourse de 250 € aux enfants boursiers faisant des études supérieures.
- Financement de la mise en place de la télé alarme (coût : 42 € environ) aux personnes vulnérables.
- Octroi d'une bourse de 10€/jour pour les jeunes inscrits lors des séjours de Trait d'Union.

Des aides alimentaires ou exceptionnelles peuvent être accordées après accord de la commission sociale.

Grand Site Occitanie Cévennes (GSO) :



La région Midi-Pyrénées a initié, il y a quelques années, une politique de classement « Grands Sites ». Le nouveau Conseil Régional OCCITANIE a décidé d'étendre celle-ci à l'ensemble de son nouveau territoire autour de deux enjeux majeurs : la structuration et la qualification de l'offre touristique et le renforcement de l'attractivité du territoire en s'appuyant sur les sites culturels, patrimoniaux, historiques, naturels, exceptionnels.

Suite à un appel à projet de la région, notre communauté de communes « Des Cévennes au Mont Lozère » s'est associée à la candidature « Grands Sites **CEVENNES** » couvrant le territoire cévenol allant du massif du Mont Lozère jusqu'à celui de l'Aigoual et le Bassin Alésien. Cette candidature a été retenue par le Conseil Régional le 7 décembre 2018 et nous faisons à présent partie de l'un des 40 « Grands Sites OCCITANIE ».

Notre commune de Pont de Montvert est « **cœur emblématique** » de ce site puisque la commune dispose d'un « Site Patrimonial Remarquable » (ayant remplacé la ZPPAUP). A ce titre, la commune sera signataire de la convention avec la Région et bénéficiera prioritairement des dispositions de ce classement notamment :

- des outils de communication régionaux mis à disposition par la Région Occitanie,
- une mise en synergie de l'action des OT de ce territoire,
- un appui financier de la Région pour les aménagements touristiques.

Nos projets intégrés dans la feuille de route de cette démarche sont : la « Maison du Territoire » (OT, PNC, UNESCO), la restructuration de l'actuelle maison du Mont Lozère (gîte, salle de spectacle, salle polyvalente), la valorisation du cœur du village avec l'aménagement du quai. Notre situation au cœur du Parc National des Cévennes et sur le territoire du bien classé au Patrimoine UNESCO, notre classification « Site Patrimonial

Remarquable », sont autant d'atouts pour la dynamisation touristique et économique de notre territoire Cévenol.

Un atout supplémentaire : notre intégration dans le **Grand Site Occitanie « Cévennes »**

Manifestations Pont de Montvert Sud Mont-Lozère

2018/2019

Dimanche 16 décembre 2018 : marché de Noël,
Mercredi 19 décembre 2018 : repas des aînés ruraux,
Samedi 13 janvier 2019 : cirque Compagnie Daromai
Corps de Bois spectacle de mat chinois,
Samedi 19 janvier 2019 : vœux du maire et du conseil municipal,
Samedi 26 janvier 2019 : loto Comité des Fêtes,
Dimanche 27 janvier 2019 : galette du Football Sud Lozère,
Samedi 09 février 2019 : repas Comité des Fêtes La Brousse,
Dimanche 17 février 2019 : loto de la Paroisse,
Samedi 23 février 2019 : repas Comité des Fêtes du Pont de Montvert,
Samedi 02 mars 2019 : loto des pompiers,
Dimanche 3 mars 2019 : association culturelle : tête de veau,
Samedi 23 mars 2019 : Pass-Pass de Printemps : bal jazz,
Lundi 22 au vendredi 26 avril 2019 : stage théâtre (passe montagne),
Samedi 04 mai 2019 : loto aînés ruraux,
Samedi 18 mai 2019 : marché aux Fleurs et vide-grenier de l'École publique de l'Estournal,
Vendredi 14 juin au dimanche 16 juin 2019 : Total Festum,
Samedi 22 juin 2019 : fête de l'école publique de l'Estournal,
Vendredi 19 juillet 2019 : marché nocturne,
Vendredi 26 au dimanche 28 juillet 2019 : fête du Pont de Montvert,
Samedi 3 août et dimanche 4 août 2019, Festival Pass-Pass,
Vendredi 9 août 2019 : marché nocturne,
Samedi 17 et dimanche 18 août 2019 : fête de la Brousse,
CINECO : tous les deuxièmes jeudis du mois.

Marché de Noël réussi



Viabilité hivernale : les principes

Notre commune nouvelle est desservie par la voirie départementale et près de 90 km de voies communales. La mission communale de déneigement concerne les trois bourgs chefs-lieux des communes historiques et 26 villages, hameaux ou fermes à déneiger. Par ailleurs, notre réseau est en « étoile ». La tâche est donc difficile et le rétablissement de la viabilité prend du temps : tout ne peut pas être déneigé en même temps. Nous devons donc fixer des priorités.

Les priorités :

1. La nécessité de soins médicaux,
2. Les circuits de Transports scolaires
3. Les déplacements emplois
4. Les autres déplacements

Les moyens dont nous disposons :

Le Conseil Départemental a en charge le traitement des routes départementales. La commune déneige les voies communales mais ne traite pas les voies privées. Elle dispose de deux véhicules Unimog équipés de saeuses, un tracteur MB Track pouvant être équipé d'une Turbo Fraise et d'un véhicule 4x4 équipé d'une lame. Nous sommes en mesure de mobiliser 4 agents municipaux et 3 vacataires. Afin de compléter ce dispositif, le Conseil Municipal a décidé de faire appel aux prestations d'un agriculteur équipé de matériel adapté.

Les modalités d'intervention :

Sauf conditions météorologiques particulièrement défavorables, les services du Conseil Départemental mobilisent trois engins sur les circuits suivants :

- La RD 998 en direction de Florac puis la RD 35 vers Fraissinet de Lozère,
- La RD 998 en direction de Vialas puis la RD 35 (Less crêtes),
- La RD 20 en direction de Finiels

En ce qui concerne la commune, le déneigement est organisé en 6 circuits précisés sur la carte :

Un engin traite le bourg et le Viala,

Circuit 1 : un engin traite la Brousse, Finialettes, Fraissinet, Racoules, Runes

Circuit 2 : un engin démarre sur la RD20 puis les voies communales en direction de Grizac, le Villaret et L'Hermet.

Circuit 3 : Yves Servièrre traite la voie communale depuis Montgros jusqu'à la route de Finiels en traitant le village de Champlong de Lozère et les rues de Finiels.

Circuit 4 : un engin traite St Maurice, Les Rouvières, Masméjean, Le Merlet, Felgerolles, Frutgères, les Vernets puis la Vialasse

Circuit 5 : un engin traite Le Mazel, La Vayssièrre et Villeneuve, Rieumal

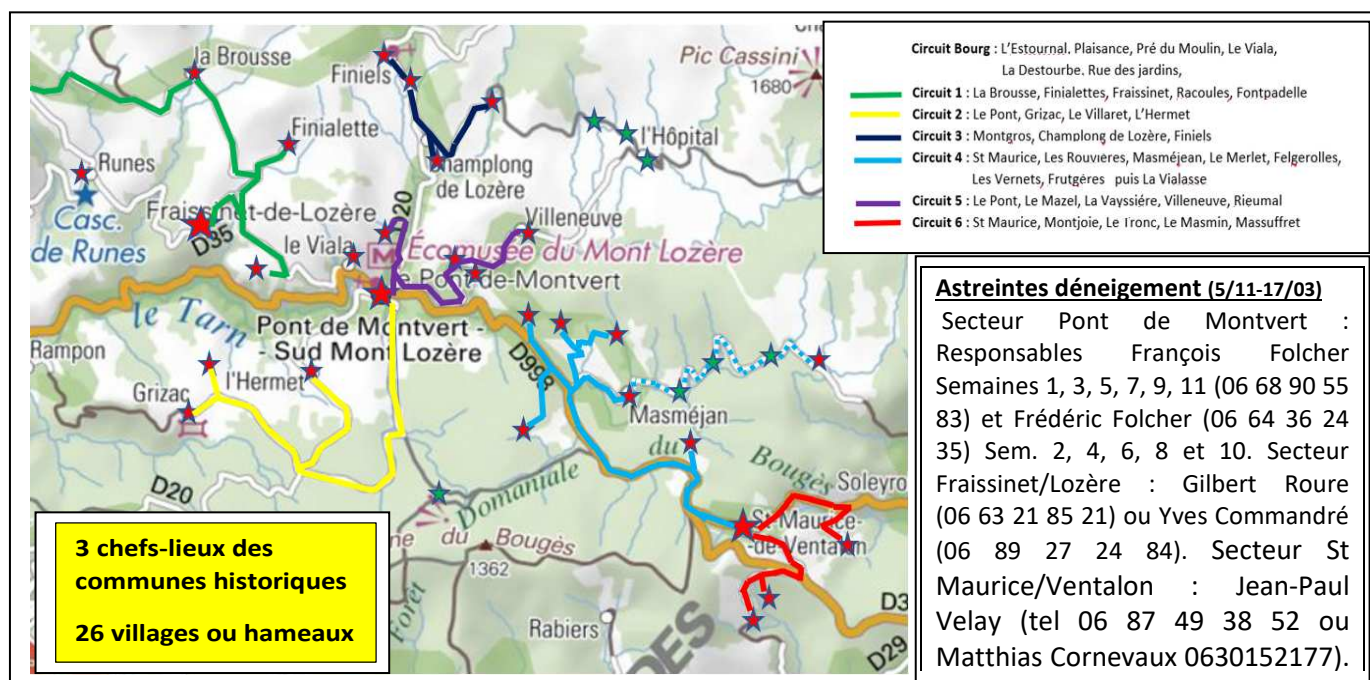
Circuit 6 : depuis St Maurice, Montjoie, Le Tronc, Le Masmin, Mas Suffret.

Durant la journée, les interventions démarrent lorsque les chutes de neige interviennent. Durant la nuit, le travail de déneigement, sauf urgence avérée, s'interrompt à 19h. En matinée, ce travail démarre à 6h du matin avec pour objectif d'avoir un maximum de routes ouvertes dès 8h du matin. L'équipe municipale vous rappelle sa volonté d'apporter le meilleur service à la population. Toutefois, elle ne peut pas, compte tenu de ses moyens et de la longueur de voirie communale à traiter, garantir une ouverture et une viabilité parfaite à tout instant. En effet :

- un événement neigeux est par nature aléatoire, une route ouverte après un passage de chasse-neige peut se refermer si la chute de neige est continue ou sous l'action du vent,
- les règles de sécurité imposent des limites aux temps de conduite. Le personnel communal apte à ce travail, en nombre limité, ne peut être mobilisé en permanence.

Pour conclure :

- 1 - Il convient de veiller au bon stationnement de son ou de ses véhicules afin qu'ils ne gênent pas les engins de déneigement.
- 2- Lorsque l'on est amené à se déplacer en période hivernale dans notre pays, **il est indispensable** de disposer d'équipements spéciaux.



Le Pont de Montvert Sud Mont-Lozère : **une capitale sportive !**

Samedi 6 octobre 2018 a marqué un moment fort de la vie sportive du Pont de Montvert. On inaugurait la superbe pelouse du stade mythique lozérien : Prat del Bletch !

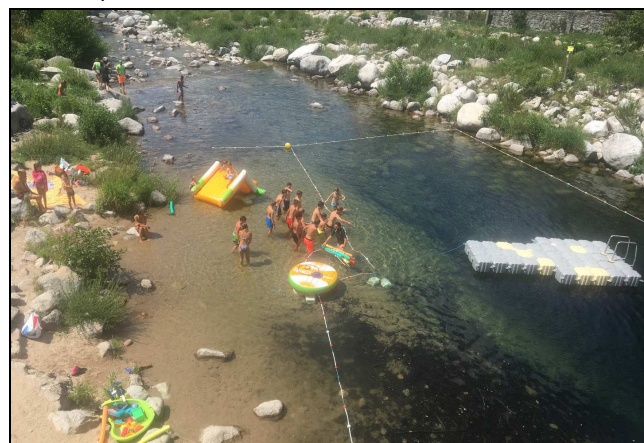
Grâce à l'aide financière du département et de sa présidente Sophie Pantel, conjuguée à celle de la municipalité, les licenciés du Football Sud Lozère peuvent désormais évoluer sur un terrain de splendide, propice aux progrès techniques et au plaisir tout simplement de pratiquer le sport le plus populaire au monde, dans des conditions optimales. Grâce à ce travail de qualité mené par l'entreprise Raynaud, des perspectives de manifestations sportives sont désormais possibles. Le FSL a amorcé, en collaboration avec la municipalité du Pont de Montvert et la structure Gard O Foot, des stages de football d'été permettant ainsi d'accueillir sur notre commune plus de 70 stagiaires de 6 à 16 ans, sur la dernière semaine de juillet (en pension complète à la colonie de Grizac ou en demi-pension). Des tournois regroupant un très grand nombre de licenciés de moins de 13 ans sont à l'étude, de quoi faire découvrir à de nombreuses familles notre territoire d'exception. L'environnement autour de cette structure de jeu a de quoi plaire et cette surface de jeu au milieu de la nature ne demande qu'à être utilisée.

Lors de la réfection de la cour de l'école publique, un nombre important de jeunes bravait les interdits et jouait dans l'école pendant les vacances scolaires ou bien le week-end. Pour des raisons évidentes de sécurité et de responsabilité, le conseil municipal avait été contraint d'en interdire son accès. Suite à ces difficultés, une commission municipale « sport » avait vu le jour et avait fait remonter des doléances précises aux élus du conseil, dont notamment la création d'un city sport autrement dit une aire de jeu multisports. La municipalité, avec l'aide financière de l'Etat et du département de la Lozère, a donc constitué un dossier et répondu favorablement au souhait de la jeunesse pontoise. Fin avril 2018, pour un montant total de 60 000 € et 80 % de subventions, les travaux pouvaient débuter. En l'espace d'un mois et demi, la structure était montée et pouvait accueillir les premiers sportifs dès la fin juin. Lieu de rencontres intergénérationnelles et d'échanges, cette aire de jeu se

trouve sur le terrain des anciens tennis et a rassemblé durant la période estivale un nombre croissant de pratiquants.



Aux prochaines vacances de printemps, cette aire de jeu moderne dont les adolescents sont friands pourra être inaugurée avec les différents partenaires financeurs. D'autres aménagements sont prévus afin de répondre aux utilisateurs : bancs, poubelles, arbres, terrains de pétanque. Tout ceci est en réflexion. Durant les deux mois d'été, lorsque les jeunes étaient repus du city sport, ils pouvaient se rabattre sur la baignade aménagée sous le célèbre pont de notre commune. Là aussi, grâce au financement du conseil départemental de la Lozère et la mise en place du stage de football de l'association « Football Sud Lozère », un ponton a pu être installé durant tout l'été. Le dynamisme de sa maître-nageuse Delphine Ramdane, qui a façonné ce lieu qui fait partie désormais du paysage montvertipontain, contribue à asseoir un succès qui ne se dément plus.



Des dizaines de personnes l'ont fréquenté durant l'été. Bon nombre d'enfants ont pu acquérir le save-nage et améliorer leur pratique de nage, sous l'œil avisé de Delphine, toujours à l'écoute des vacanciers. Des lieux de baignades sécurisés, un environnement architectural de toute beauté, une plage aménagée, tout ceci a pu contribuer au repos et à la quiétude des vacanciers. Oui, le Pont de Montvert était bien la capitale sportive de l'été 2018 !



Inauguration du stade rénové le 6 octobre

Faut-il pleurer ? Faut-il en rire ? Cri de colère face à l'inaction d'Orange !

Suite à la question posée par le sénateur d'Ardèche, M. Mathieu Darnaud, qui attirait l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé du numérique sur les défaillances du réseau de téléphonie fixe en zone rurale, voici quelques extraits de réponse faite par M. le Ministre, Mounir Mahjoubi : « Le service universel de téléphonie fixe constitue un filet de sécurité essentiel pour les utilisateurs habitants des territoires ruraux qui ne bénéficient pas encore des réseaux de nouvelle génération, notamment dans les zones les moins denses du territoire. Cette fourniture des prestations de téléphonie fixe du service universel des communications électroniques est confiée à un opérateur désigné par les services de l'État. À ce titre, l'opérateur désigné fournit à toute personne qui en fait la demande un raccordement à son réseau téléphonique ouvert au public et assure en permanence la disponibilité de l'offre de service téléphonique sur l'ensemble du territoire national dans le respect des principes d'égalité, de continuité et d'adaptabilité [...]. Dès lors, garantir l'accès à tous à un raccordement au réseau à un prix raisonnable est notre priorité et cela passe par la fourniture par l'opérateur désigné d'un service de qualité, y compris en milieu rural [...]. Au terme de la procédure d'appels à candidatures portant sur les conditions techniques et financières de fourniture des différents éléments de la composante téléphonie fixe du service universel, Orange a été désigné par arrêté du 27 novembre 2017 paru au Journal officiel du 3 décembre 2017, comme opérateur chargé d'assurer ce service pour une période de trois ans...l'État a entrepris de renforcer le contrôle des activités de maintenance et d'entretien du prestataire de la téléphonie fixe du service universel. Ainsi, Orange s'est engagé à respecter un cahier des charges renouvelé, annexé à l'arrêté de désignation, comportant dix indicateurs de qualité de service consolidés et calculés selon la norme européenne en vigueur. Orange devra alors traiter 95 % des demandes de raccordement sur les lignes existantes en moins de huit jours et réparer 85 % des pannes en moins de 48 heures. Les résultats transmis au niveau national seront doubles : ils porteront, d'une part, sur l'ensemble du territoire et, d'autre part, sur les seules zones rurales [...]. Enfin, l'ARCEP veillera rigoureusement au respect par Orange de ses engagements, afin de répondre aux attentes légitimes des habitants des territoires ruraux. En effet, l'article L. 36-7 du code des postes et des communications électroniques confère à l'ARCEP le pouvoir de contrôler le respect des obligations pour l'opérateur désigné et de sanctionner ses manquements. De plus, l'autorité de régulation peut être alertée par tout usager des dysfonctionnements constatés. Par conséquent, si Orange ne remplit pas ses obligations en termes d'entretien du réseau de téléphonie fixe pour tous, où qu'ils se trouvent sur le territoire, l'ARCEP pourra lui fixer une sanction s'élevant jusqu'à 5 % de son chiffre d'affaires et jusqu'à 10 % en cas de récidive.

Face à ces « beaux discours », nous serions tentés de nous exclamer : « Paroles, paroles, paroles... » La municipalité du Pont de Montvert Sud Mont-Lozère ne reste pourtant pas inactive. Pour preuve, elle alerte constamment la Sous-

préfecture et le représentant de l'Etat. Ce dernier n'hésite pas à se saisir de toutes ces doléances et à tenter d'y apporter une réponse. Souvent, cela est suivi d'effets mais pour un laps de temps limité. Il peut entendre régulièrement notre mécontentement et notre exaspération au sujet des dysfonctionnements répétés et récurrents des réseaux de téléphonie fixe et internet dans l'ensemble de notre territoire. Un coup Grizac, un autre à Finialettes, sans oublier La Brousse ou Finiels... et tant d'autres ! Impossible d'énumérer le nombre de citoyens atteints par toutes ces difficultés. Ils se reconnaîtront. Il est tout de même difficile d'envisager de vivre au pays sans aucun moyen de communication ; ne serait-ce que pour alerter les secours en cas d'événements graves. Pour faire écho aux réponses ministérielles évoquées ci-dessus, nous pouvons constater que l'opérateur Orange ne respecte pas ses engagements. On peut légitimement se poser la question des sanctions infligées à l'opérateur historique en matière de service universel ! Il est bien loin le service public France Télécom... Gageons simplement que les dispositifs d'information pour les usagers et les élus soient restaurés afin qu'une communication fiable puisse s'établir à nouveau. L'arrivée de la fibre sur le territoire, grâce à l'aide financière substantielle du département, devrait pouvoir gommer ces inégalités de territoires et les insatisfactions perpétuelles des habitants de nos campagnes. En attendant son arrivée définitive, il faudra s'armer de patience... Une véritable galéjade ? Certainement pas !

Heureusement la fibre arrive ...

La fibre est « à la porte » du bourg de Saint Maurice. Les travaux concernant la mise en place d'une armoire pour assurer la connectique des abonnés du village sont terminés. Des travaux importants car les réservations souterraines existantes en bordure de route départementale en venant du Pont de Montvert s'interrompent à 300 mètres après le Col de La Croix de Berthel. Il a donc été nécessaire de passer en aérien jusqu'à 50 mètres en amont du point tri au-dessus du village, puis d'enfouir des gaines dans la chaussée de la route départementale jusqu'au parking « neige » où l'armoire a été placée et enfin jusqu'au point d'implantation d'un regard à hauteur du temple. Des travaux réalisés par l'entreprise SLTP alors que les conditions météo étaient fort mauvaises en cette fin novembre, mais qui se sont déroulés sans coupure de la circulation.

Le relais de téléphonie mobile du Signal du Ventalon a connu quelques interruptions, moins étendues dans le temps que l'hiver dernier mais qui mettent l'accent, lorsqu'elles se produisent, sur la nécessité et l'importance de cet équipement.

Concernant le réseau « Orange », La Vialasse a été privée de liaison pendant quatre semaines, ce qui n'est pas bon signe, juste avant la période hivernale ! Les techniciens d'Orange ont fait le nécessaire, récemment, pour fiabiliser la liaison, de manière à ne pas laisser le seul habitant du hameau sans ce moyen de communication indispensable.

Bourg Centre, une reconnaissance régionale

L'attractivité, le développement d'un territoire rural est souvent tributaire de l'existence d'un bourg centre dynamique répondant aux attentes de la population dans les domaines des services au public, de l'habitat, de la petite enfance, de la jeunesse, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, de loisirs et sportifs...

Consciente de ce rôle central que peut jouer un tel bourg centre en termes de qualité de vie, de cohésion sociale et de développement économique, la nouvelle région OCCITANIE a engagé une politique de soutien à ces communes. L'objectif de ce dispositif est de les accompagner dans la mise en œuvre d'un projet de développement et de valorisation par la mobilisation coordonnée de financements.

Cette politique est mise en œuvre au niveau des communautés de communes. Notre communauté de commune « Des Cévennes au Mont Lozère » s'est intégrée dans cette démarche offrant ainsi aux communes l'opportunité de déposer leur candidature à ce dispositif. Sur son territoire, 6 bourgs ont été identifiés comme jouant ce rôle de centralité et de services : Le Collet de Dèze, Le Pont de Montvert, St Etienne Vallée Française, Ste Croix Vallée Française, St Germain de Calberte et Vialas.

Le conseil municipal a décidé de s'inscrire dans cette démarche, et avec l'appui de plusieurs services, nous avons présenté un dossier de pré-candidature auprès de la région. Ce dossier présentant notre commune et le rôle de notre bourg, précise le projet de développement global et les actions qui y contribuent. Les principales pistes retenues sont :

- Réalisation d'un nouveau point de franchissement du Tarn,
- Création d'une Maison de santé pluridisciplinaire (MSP)

- Rénovation des traitements de surface des principales rues
- Aménagement d'une promenade en bord de Tarn
- Aménagement du site de baignade surveillée du Pont,
- Mise en place d'une signalétique urbaine et touristique
- Construction de nouveaux locaux pour la crèche,
- Mettre en œuvre d'une opération façade
- Restructuration de l'actuelle maison du Mont Lozère
- Avec la communauté de communes, création de la maison du territoire regroupant l'écomusée du Mont Lozère, un haut lieu de l'agro-pastoralisme (classement UNESCO) et l'office de tourisme,
- Hôtellerie : accompagner les porteurs de projets concernés par la reprise d'un hôtel-restaurant
- Rénovation du gîte communal dans le cadre de la restructuration de la maison du Mont Lozère.

Bien évidemment si toutes ces actions ne peuvent se concevoir à court terme, elles s'inscrivent dans une vision globale de valorisation du bourg sur le moyen et long terme.

Notre dossier de pré-candidature a reçu un accueil très favorable des services de la Région. Cette politique va se traduire par un premier contrat portant sur la période 2018/2021. Les premières actions retenues pour cette période : l'aménagement du quai, la création de la maison du territoire à l'emplacement de l'ancienne poste (Com-Com), une opération façade, une signalétique urbaine et touristique et les études pour la construction de nouveaux locaux pour la crèche.

L'inscription de notre commune dans cette démarche devrait nous permettre d'obtenir des financements venant en complément des aides du Département (Contrat Territorial) et de L'Etat (DETR) afin de viser le taux maximum d'appui financier pour nos projets.

Un fort soutien du Conseil Départemental

Projets retenus au contrat territorial 2018-2020 (Département)	Projets	Montant HT	Aide	Taux	
	Création d'une station d'épuration et réseaux d'assainissement du village de La Brousse	145 000,00 €	36 250,00 €	25%	
	Réfection des réseaux AEP-EU du quartier du Chambon	50 000,00 €	12 500,00 €	25%	
	Aménagement de la place du village de Masméjean (complément)	30 000,00 €	3 741,00 €	12,47%	
	Restauration de l'intérieur de l'église de Pont de Montvert	105 000,00 €	10 000,00 €	9,52%	
	Réfection de la toiture de la Mairie	60 000,00 €	12 000,00 €	20%	
	Réfection de la toiture du Groupe Scolaire	90 000,00 €	18 000,00 €	20%	
	Extension et mise en accessibilité de la maison médicale	100 000,00 €	20 000,00 €	20%	
	Extension du garage communal de St Maurice de Ventalon	80 000,00 €	6 000,00 €	7,50%	
	Programme de voirie communale 2018-2020	150 000,00 €	60 000,00 €	40%	
	Opérations étudiées au titre de dispositifs spécifiques				
	Hauts lieux de l'agropastoralisme – construction d'une "maison du territoire" au Pont de Montvert				
	Création d'un réseau de chaleur				
	Restructuration du camping municipal				
	Aménagement de l'accès à la cascade de Runes				
Restauration de l'autel de l'église de Fraissinet de Lozère					

Accueil d'une famille Syrienne : Communiqué mairie du Pont de Montvert Sud Mont-Lozère

A l'heure où l'échec des politiques migratoires européennes entraîne une montée des populismes tout en restreignant les droits humains fondamentaux, nous, élus du Pont de Montvert Sud Mont-Lozère, avons décidé à la majorité lors du conseil municipal du 22 novembre 2018 de nous unir sous une décision commune : celle d'accueillir une famille syrienne composée d'un couple et de ses 5 enfants dans le cadre du dispositif « projet d'accueil solidaire des réfugiés (couloirs humanitaires) ».

Nous souhaitons informer la population que le conseil municipal assume pleinement cet accueil et que le « collectif migrant » qui existe sur notre commune assurera les moyens pour créer des solutions d'hébergement et d'accompagnement. L'effort de solidarité de cette structure sera accompagné par le conseil municipal si nécessaire.

Dépositaires d'une tradition d'accueil et de valeurs humanistes sur notre territoire du sud Lozère, nous tentons de mettre en œuvre et nous expérimentons déjà sur nos territoires, au quotidien, des réponses aux impératifs de l'urgence humanitaire et d'inclusion de tout un chacun. Nous souhaitons agir en responsabilité et promouvoir l'hospitalité, source de politiques inclusives et émancipatrices.

Forte de notre expérience et animée par la volonté d'agir collectivement, notre nouvelle commune donnera à voir que des solutions dignes sont possibles et adaptées à cette famille ; comme ce fut le cas pour les autres familles accueillies jusqu'à présent. L'arrivée de cette fratrie syrienne, comme toute famille arrivant sur notre territoire, contribuera, sans nul doute, à asseoir les effectifs de notre école publique.

Notre politique communale devrait mettre en avant toutes les réussites locales en matière d'accueil sur notre territoire. Nous pourrions nous appuyer sur le rôle prépondérant du « collectif migrant » qui s'est constitué sur notre territoire et de bénéficier, de fait, de leur expérience en la matière. Ce lien commune / collectif permettra en outre, la mise en commun de bonnes pratiques, d'accompagnement dans la vie quotidienne (scolarité, vie associative, activité professionnelle,...), la mobilisation autour d'enjeux liés aux politiques migratoires, la proposition de mesures adaptées pour favoriser leur intégration/inclusion.

Des partenariats avec toutes les forces vives volontaires de notre commune pourront voir le jour notamment avec les acteurs associatifs très dynamiques au Pont de Montvert.

Nous leur souhaitons donc la bienvenue et espérons que leur inclusion au sein de notre nouvelle commune soit rapide et chaleureuse.

La Commune accueille aussi ... des créations ou reprise bien venues !

Mélanie Boutonnet, céramiste, et sa fille Nina, se sont installées à la Maison de Marie à Fraissinet de Lozère.

Yves Molines, route de Rieumal, a créé son entreprise de Travaux Publics. Sophie Boissier reprend l'élevage avicole d'Aimé Mazoyer à la Brousse. Nous pourrions donc continuer de déguster de succulents chapons, dindes, poulets et pintades. Séverine Combes, sellerie et cuirs, et Christelle Teissedre, arts plastiques, vont créer leurs maison et ateliers à la Croix de Runes à Fraissinet, sur le terrain vendu par la mairie.

Au Groupement d'Employeur du Ron de Montal

Un quatrième salarié a été recruté, Loris Paulet et la Commune des Bondons a adhéré au GE qui devient le plus gros GE de Lozère.

Changements dans le personnel

Bernard Chaptal et Jean-Noël Broussard sont partis à la retraite et Franck Pieri a été recruté après son CAE. Pour remplacer Marie-Josée Commandré et Alain Gauch, en arrêt maladie, la mairie a recruté Clément Delanoy et Ali Gayrbekov.

Aménagement du Village de la Brousse

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs (Electricité, Téléphone, Eclairage Public) et la réalisation d'un réseau d'eaux usées, vont commencer en ce début d'année 2019. C'est l'entreprise ENGIE (INEO) qui va réaliser ces travaux.

1914 – 1918 : une guerre qui a vidé nos villages ! En 2018 pour le centenaire, nous sommes reconnaissants !



Commune de Fraissinet de Lozère

Morts pour la France - Guerre de 1914 - 1918

AFFLATET François	Urbain	GUIN	Palmyre
AYRAL Albin		HERMET	Gervais Victorin
BOISSIER Frédéric	Louis	MAZOYER	Alfred Elysée
BUISSON Henri	Laurent	MARTIN	Lubin Armand
BUISSON Hippolyte	Joseph	MEYRUEIS	Adrien Xavier
COMBES Ernest		MEYRUEIS	Xavier Ernest
DAUDÉ Aristide	Louis	PANTEL	Jode Victor
DAUDÉ Cyprien		PANTEL	Louis Camille
DUMAS Edmond		PLAGNES	Albert
FLATET Jean-Louis	Joseph	REBOUL	Paul Albert
GERVAIS Leon	Adrien	RICHARD	Victorin Charles